

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° I-1216

présenté par  
M. Saint-Martin

-----

**ARTICLE 8**

Après l'alinéa 2, insérer les deux alinéas suivants :

« 1° A Au 1° , les mots : « à compter du » sont remplacés par les mots : « entre le », et les mots : « jusqu'au » par le mot : « le » ;

« 1° AB Au 2° , les mots : « à compter du » sont remplacés par les mots : « entre le », et les mots : « jusqu'au » par le mot : « le ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.